

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des jeunes Question écrite n° 122544

Texte de la question

M. Patrick Lebreton interroge Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, sur la récente note d'analyse rédigée par le Centre d'analyse stratégique concernant l'amélioration de l'accès des jeunes à la contraception réalisée sur la base d'une comparaison internationale. Les auteurs de cette note préconisent « d'insister sur la sensibilisation des jeunes hommes et d'associer la prévention des IST ainsi que l'information sur la contraception en assurant la promotion la double protection, notamment dans les campagnes de communication ». Il souhaite donc qu'elle lui indique les moyens qu'elle entend mettre en oeuvre pour répondre à cette recommandation.

Données clés

Auteur: M. Patrick Lebreton

Circonscription: Réunion (4e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 122544

Rubrique: Jeunes

Ministère interrogé : Jeunesse et vie associative

Ministère attributaire: Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12178 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)